

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-011411

187075

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7181 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : IMA KOR B.R.A.HIMI

Date de naissance : 08 02 1962 caïda

Adresse : BLoc 26 Rue 04 N° 02 HAY TILILA AGADIR

Tél. : 06 67122411 Total des frais engagés : 1346,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. TOUSSET EL ALAOUI BEN HACHAL
Pneumologue - Allergologue
2, Rue Ifni Avenue Kennedy Talborjt
- AGADIR

Date de consultation : 09 / 12 / 2023

Nom et prénom du malade : IMA KOR Agad Age : 51 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection Bronchique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exhaustivité des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent :

MUPRAS
ACCUEIL
M23-011411

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRÉS

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09.12.23	V		250,00	Dr. Yousef EL ALI - Allergologue - AGADIR - Avenue Kennedy Taborj - 27 15 il 05 28 82 80 6/

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie AGDAL Dr. EL (RAKI) Zineb lot. Tilla Hamm. Agdal Rue Ghazala N° M47 tel: 0528245520	9-12-23	896,00

042069013

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Youssef EL ALAMI Pneumologue - Radiologue Rue Ibn Avenue KASSIM 15/05/2015 Signature : 	05.12.23	Rapport KJ	200

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
D 00000000 35533411	B 00000000 11433553			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

Dr. Youssef EL ALAOUI BENCHAD

Spécialiste

Des Maladies des Bronches et Poumons

Diplômé de la faculté de Médecine de Toulouse

Agadir, le : 09/12/23

- Diplôme Inter -Universitaire en techniques Diagnostiques et Thérapeutiques Allergologiques
- Diplôme Inter- Universitaire d'Allegro –Anesthésie
- Diplôme de Médecine d'Urgence – Oxyologie
- Diplôme de Médecine Aéronautique
- Attestation d'Endoscopie Thoracique
- Expert auprès des Tribunaux
- Membre Titulaire de la Société Française d'Allergologie

Compte rendu de radio pulmonaire de face

Mlle IMA KOR Aya

Syndrome bronchique droit discret

Dr. Youssef EL ALAOUI BENCHAD

Spécialiste

Des Maladies des Bronches et Poumons

Agadir, le : 09/12/23

Allergies Respiratoires, Alimentaires, Médicamenteuses

Diplômé de la faculté de Médecine de Toulouse

-
- Diplôme Inter -Universitaire en techniques Diagnostiques et Thérapeutiques Allergologiques
 - Diplôme Inter- Universitaire d'Allegro –Anesthésie
 - Diplôme de Médecine d'Urgence – Oxyologie
 - Diplôme de Médecine Aéronautique
 - Attestation d'Endoscopie Thoracique
 - Expert auprès des Tribunaux
 - Membre Titulaire de la Société Française d'Allergologie
-

ICE: 001706990000044

Note d'honoraires

Mlle IMA KOR Aya

➤ Consultation	:	250 :00
➤ Radio de poumon k 20	:	200.00

Total : Quatre cent cinquante dhs : 450.00 dhs

Spécialiste

Des Maladies des Bronches et Poumons
Allergies Respiratoires, Alimentaires, Médicamenteuses

- Diplôme Inter-Universitaire en techniques Diagnostiques et Thérapeutiques Allergologiques
- Diplôme Inter- Universitaire d'Allergo -Anesthésie.
- Diplôme de Médecine d'Urgence – Oxyologie .
- Diplôme de Médecine Aéronautique .
- Attestation d'Endoscopie Thoracique

- Expert auprès des Tribunaux
- Membre Titulaire de la Société Française d'Allergologie

09/12/2023

R : 42242



L'enfant Aya IMAKOR

234,00

1--Inexium 10 mg : 1 boîte de 28
1sachet/j au coucher :1mois



88,40

2-Zadryl cp:1boite:30

1cp/j le soir :1mois



36,40

3-Kopred 20 :1boite

2cp dans verre d'eau après le ftour pendant 4jou

puis 1cp ----- 4j

puis 1/2 cp ----- 8j



101,90

4-Ecoclav 500 :2boites :

1sx3/j avant le repas :8jou



218,00 X2

5-Seretide 250 à la chambre d'inhalation :2boites

2bouffées le matin -- 2bouffées au coucher :1mois

puis

(1 bouffée le matin ---2 bouffées le soir) :1mois



صيدلية اگداد
Pharmacie AGDAL
Dr. EL HAKI Zineb
Lot. Tilla Imm. Agdal Rue Ghazza
N° M47 Tél: 0528285520

896,70

2 Rue Ifni Av Kennedy Talborjt Agadir //Téléph:212 (0)528 846715 /--
/06 67 94 04 46--/ 0661 196778---- Email : alamyb@yahoo.fr



LOT : 2371
PER : 02 - 26
P.P.V : 36 DH 40

Lot N° :

2371 02-26
03/26
10/10/2020

PPV :

0420

Barcode

